

République Française

DEPARTEMENT DES ARDENNES

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 25 JUIN 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt-cinq juin à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune nouvelle de Bazeilles, régulièrement convoqué le vingt et un juin, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Monsieur Francis BONNE.

Nombre de Membres élus : 23, en fonction : 23, qui ont délibéré : 22.

Etaient présents : M. Francis BONNE, Mme Claude DRUMEL, M. Jean-Paul GRASMUCK, M. Patrick MALLY, M. Marc GUÉNIOT, M. Michel GAUTRON, M. Mistral BANA, M. Michel BELDJOUDI, Mme Claudine CHATELAIN, M. Jean-Jacques BOURGERIE, Mme Brigitte KLEIN, Mme Martine GOFFINET, Mme Myriam HIBLOT, Mme Isabelle PARENT, Mme Christelle CAHART, M. Arnaud FAUCHERON, Mme Anne MARBEUHAN, M. Sébastien BRACHET, M. Olivier BARBIER, Mme Noémie MAYET, M. Olivier LEPAGE.

Absents ayant donné pouvoir : Mme Sophie DROZDOWIEZ ayant donné pouvoir à M. Francis BONNE.

Absente excusée : Mme Sandrine BRECK.

Secrétaire de séance : M. Michel GAUTRON.

.....

Monsieur le Maire rend hommage à Madame Martine THIERNESSE, ancienne conseillère municipale de Villers Cernay et de la commune nouvelle de Bazeilles depuis le 1^{er} janvier 2017, qui est décédée le Jeudi 17 juin 2021. Ses obsèques ont été célébrées dans l'intimité le Mercredi 23 juin 2021. Une minute de silence est respectée pour lui rendre hommage.

Après avoir réalisé l'appel des membres du conseil municipal, Monsieur le Maire soumet le compte rendu de la séance précédente qui est adopté à l'unanimité.

DÉLIBÉRATION N°1 : ACHAT DES TERRAINS POUR LA RÉALISATION DE L'ACCES A LA VOIE VERTE :

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur GRASMUCK, adjoint au Maire, qui expose le point relatif à l'acquisition des parcelles situées à proximité de la passerelle SNCF à Bazeilles pour la réalisation de l'accès à la voie verte trans Ardennes (parcelles n° W104 et W106). Il informe le conseil municipal de la visite réalisée sur les lieux avec Monsieur Jérémy DUPUY, vice-président d'Ardenne Métropole, afin d'obtenir le soutien de la communauté d'agglomération, pour la réalisation de ce projet. Monsieur GRASMUCK demande aux élus de valider le principe de l'acquisition des terrains et d'entreprendre les démarches avec les propriétaires.

Adopté à l'unanimité.

DÉLIBÉRATION N°2 : AUTORISATION DE SIGNATURE DU MARCHÉ DES PHOTOCOPIEURS :

Monsieur le Maire délégué de la commune de Bazeilles informe le conseil municipal de la consultation qui a été lancée en vue du remplacement des photocopieurs. La consultation était divisée en 2 lots comme suit :

- Lot n°1 : Remplacement de 2 photocopieurs aux écoles et un à la mairie de Rubécourt et Lamécourt,
- Lot n°2 : Remplacement d'un photocopieur à la mairie de Villers Cernay.

Suite aux réponses qui ont été transmises, l'offre de la société KODEN- BSD a été retenue.

Adopté à l'unanimité.

DÉLIBÉRATION N°3 : RECENSEMENT 2022 : NOMINATION DU COORDONNATEUR COMMUNAL :

Monsieur le Maire informe le conseil municipal du prochain recensement sur la commune nouvelle de Bazeilles du 19 janvier au 20 février 2022. Sur proposition de Monsieur le Maire Madame Juliette HENRIOT est désignée coordonnateur communal. Par ailleurs, sept agents recenseurs seront recrutés pour recueillir les réponses : 5 agents recenseurs à Bazeilles, un à Rubécourt et Lamécourt et un à Villers Cernay.

Adopté à l'unanimité.

DÉLIBÉRATION N°4 : CRÉATION D'UN POSTE D'ATTACHE TERRITORIAL :

Suite à la demande de détachement faite par la secrétaire générale en poste, il est nécessaire de procéder à la création d'un poste d'attaché territorial afin de remédier à ce départ.

Les membres du Conseil municipal adoptent la création d'un poste d'attaché territorial à temps complet à compter du 1^{er} septembre 2021 et autorise le maire à procéder au recrutement.

Adopté à l'unanimité.

DÉLIBÉRATION N°5 : VERSEMENT DU COMPLÉMENT INDEMNITAIRE ANNUEL :

Monsieur le Maire donne la parole à Madame DRUMEL qui présente le point relatif au versement du Complément Indemnitaire Annuel (CIA). Il s'agit de la part variable du nouveau régime indemnitaire instauré par délibération n°3 du conseil municipal du 10 novembre 2017. Cette prime annuelle est versée sur la base des résultats des entretiens professionnels qui sont actuellement réalisés avec chaque agent. Après en avoir débattu, les élus se prononcent pour le versement du Complément indemnitaire annuel, pour partie sur les salaires du mois d'août et l'autre partie sur le mois de novembre.

Adopté à l'unanimité.

DÉLIBÉRATION N°6 : BONS D'ACHAT FLEURISSEMENT :

Suite au passage de la commission Environnement le Mardi 25 mai 2021, les prix relatifs au concours pour le fleurissement ont été remis.

En conséquence, il convient d'approuver l'attribution des bons d'achat de 15 €uros à 75 €uros en onction des prix.

Adopté à l'unanimité.

DÉLIBÉRATION N°7 : PRISE EN CHARGE DES TRAVAUX DE LA FDEA :

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le montant des travaux réalisés par la FDEA :

- Deux éclairages piétons au carrefour de la Légion d'honneur pour 2.991,36 € et 124,64 € de maîtrise d'œuvre,
- Travaux d'extension du réseau public d'électricité pour 1.354,08 €.

Adopté à l'unanimité.

Informations diverses :

- Monsieur GUÉNIOT informe les membres du conseil municipal de la tenue du conseil d'école. Une baisse d'effectif de l'école est prévue pour la rentrée 2022.
Concernant le CCAS, les galettes seront distribuées, comme chaque année, aux personnes âgées de plus de 70 ans à l'occasion de la fête de Bazeilles.
La fréquentation de l'ALSH est en baisse pour l'été 2021 et est principalement réservé aux jeunes de la commune nouvelle de Bazeilles du 7 juillet au 6 août 2021,
- Madame DRUMEL communique la tenue de la prochaine réunion avec KPMG relative au protocole du temps de travail et au règlement intérieur qui aura lieu avec le personnel, Lundi 5 juillet 2021,
- Monsieur MALLY informe les élus que le courrier relatif à l'occupation des salles a été transmis aux associations. La réunion avec les associations est fixée au 25 août 2021.
- Il informe également de la demande de délocalisation du club de cyclisme de Nouvion sur Meuse.
- Monsieur GAUTRON précise que la commission travaux se réunira le 1^{er} juillet 2021 à 18 heures,
- Monsieur GRASMUCK informe le Conseil municipal de la tenue des réunions suivantes :

- Le **Mardi 29 juin 2021 à 18h30** : restitution par la Cabinet Dumay de l'étude sur le potentiel foncier de la commune nouvelle de Bazeilles,
 - Le **Jeudi 1^{er} juillet 2021 à 14h** : Réunion avec les personnes publiques associées dans le cadre de la révision du PLU communal,
 - Le Vendredi 9 juillet 2021 à 9h30 : réunion d'examen conjoint relatif à la révision allégée n°1 du PLU.
- Il précise également la formation suivie en vision concernant la dématérialisation des procédures d'urbanisme.
 - Monsieur FAUCHERON présente le programme des cérémonies des Troupes de marine 2021 prévues les 10, 11 et 12 septembre 2021.

La séance est levée à 21h30.

Fait et délibéré, les an, mois et jour susdits.

Procès-verbal publié au Registre Communal des Délibérations.